

COMUNIQUE DE PRESSE:

Attention – marquages jaunes sur autoroutes!

Mesdames, Messieurs,

Selon l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR, RS741.21), un **marquage routier de couleur jaune-orange** doit être appliqué lorsqu'il s'agit d'indiquer le changement de position d'un marquage lors d'un chantier. Ces marquages jaune-orange sont prioritaires par rapport aux marquages blancs fixes. Leur perceptibilité immédiate est de ce fait un élément important de la sécurité routière.

En raison de la dépendance vis-à-vis d'un seul fournisseur, de graves retards de livraison de films oranges sont apparus ces dernières semaines. Face à une telle situation, l'OFROU a récemment décidé d'autoriser l'utilisation de marquages jaunes dans les zones de chantier tant que durera la pénurie. L'OFROU désire éviter ainsi de coûteux retards sur les chantiers autoroutiers et ne pas gêner inutilement le trafic.

En tant qu'**association professionnelle** des entreprises de marquage, la **SISTRA** comprend et salue la validation temporaire des marquages jaunes au sens d'une mesure d'urgence. Par ailleurs, elle souligne que les marquages routiers constituent un élément important de l'installation routière et par conséquent un élément essentiel de la sécurité routière. Ils sont une aide indispensable pour les usagers de la route dans un trafic de plus en plus dense.

Mais comme en Suisse la couleur jaune est réservée aux marquages des passages pour piétons et pour le marquage des pistes cyclables, l'emploi de films jaunes pour les chantiers doit être considéré comme une exception et n'être utilisé que temporairement pour les autoroutes et les semiautoroutes. Un amalgame des couleurs pourrait de plus entraîner des risques inutiles, plus particulièrement pour les usagers de la route les plus vulnérables.

Pour plus d'informations veuillez-vous adresser aux personnes suivantes:

Roland Hüsey, président du groupe technique marquages / markierung@sistra.ch /
Tél. 044 852 30 00, ou

Jürg Kägi, président de la SISTRA / praesident@sistra.ch / Mobile 079 664 04 88.

La **SISTRA**, Fédération Suisse pour la Sécurité Routière, s'engage depuis sa création en 2001 pour les questions liées à la sécurité routière et les équipements routiers. Elle s'engage pour cela auprès de la politique, des autorités fédérales et cantonales, des services d'entretien et dans l'établissement des normes. www.sistra.ch.

Olten, le 24. avril 2018

Jürg Kägi, Président SISTRA